



1532 150 PA A DKP

EN ISO 21420 : 2020



CAT. II

EN 388



2 3 2 2 E

EN 407
EN 124774 1 2 2 4 X
TYPE B

EN 388 : 2016 +A1 : 2018

- ABRASION : 2/4
- COUPURE : 3/5
- DÉCHIRURE : 2/4
- PERFORATION : 2/4
- COUPURE (ISO 13997) : E/IF

EN 407 : 2020

- COMPORTEMENT AU FEU : 4/4
- CHALEUR DE CONTACT : 1/4
- CHALEUR CONVECTIVE : 2/4
- CHALEUR RADIANTE : 2/4
- PETITES PROJECTIONS DE MÉTAL LIQUIDE : 4/4
- GRANDES MASSES DE MÉTAL FONDU : X/4

EN 12477 : 2001+A1 : 2005

- TYPE B

CARACTERISTIQUES

- GANT CUIR PLEINE FLEUR D'AGNEAU
- DOUBLURE KEVLAR DANS LA PAUME
- MANCHETTE EN CUIR CROÛTE JAUNE, DE 150 MM
- PROTÈGE ARTÈRE
- COUTURES FIL ARAMIDE

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- PORTER LES GANTS SUR DES MAINS SÈCHES ET PROPRES
- IL EST RECOMMANDÉ DE PROCÉDER À UN ESSAI PRÉALABLE, DANS LES CONDITIONS RÉELLES D'UTILISATION POUVANT DIFFÉRER DE CELLES DES ESSAIS UE DE TYPE
- AVANT TOUTE RÉUTILISATION, VÉRIFIER QUE LES GANTS NE PRÉSENTENT PAS DE DÉFAUT, TROU, DÉCHIRURE, USURE ANORMALE

UTILISATIONS RECOMMANDEES

- TRAVAUX DE SOUDAGE

TAILLES DISPONIBLES



MARQUAGE CE

- CE MARQUAGE SIGNIFIE LE RESPECT DES EXIGENCES ESSENTIELLES PRÉVUES PAR LE RÈGLEMENT EUROPÉEN 2016/425, RELATIVES AUX ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

INNOCUITE CONFORT ET DEXTERITE

- DEXTÉRITÉ, NIVEAU 5
- CE GANT NE CONTIENT PAS DE SUBSTANCE À DES TAUX TELS QU'ELLES SONT CONNUES OU SUSPECTÉES POUR AVOIR DES EFFETS NÉFASTES SUR L'HYGIÈNE OU LA SANTÉ DE L'UTILISATEUR DANS LES CONDITIONS PRÉVISIBLES D'EMPLOI

CONDITIONNEMENT

- EN CAS DE DÉCONDITIONNEMENT, UNE COPIE DE LA NOTICE DOIT ÊTRE JOINTE AVEC LE PLUS PETIT CONDITIONNEMENT
- SACHET DE 12 PAIRES
- CARTON DE 60 PAIRES



STOCKAGE ET ENTRETIEN

- STOCKER LES PRODUITS DANS UN ENDROIT SEC, FRAIS, AÉRÉ, À L'ABRI DE LA LUMIÈRE, DU SOLEIL ET DES RAYONS ULTRAVIOLETS, EN LES LAISSANT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE
- LORSQU'ILS SONT CORRECTEMENT RANGÉS, LES GANTS CONSERVENT LEURS PROPRIÉTÉS SANS SUBIR DE VARIATION IMPORTANTE
- AUCUN ENTRETIEN PARTICULIER N'EST PRÉCONISÉ
- NON LAVABLE

MISE AU REBUT

- LA DESTRUCTION EN FIN DE VIE DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE ET RESPECTER LES EXIGENCES EUROPÉENNES DE TRAÇABILITÉ ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

LIMITES DE PROTECTION

- NE PAS UTILISER POUR LA MANIPULATION D'OBJETS D'UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 100°C
- NE PAS UTILISER POUR LA MANIPULATION DE PRODUITS CHIMIQUES OU LIQUIDES

CERTIFICAT UE DE TYPE DÉLIVRÉ CONFORMÉMENT MODULE B RÈGLEMENT (UE) 2016/425 - LEITAT ON N°0162

LA DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ EST DISPONIBLE SUR WWW.GUYARD-SA.COM